

Saisie des heures

(des heures ont été indiquées ici comme exemple, dans la réalité, elles peuvent être totalement différentes)

➤ Enseignant à temps complet

Heures payées par l'Etat :	27,00
Heures devant élèves ?	27,00
Heures de décharge de direction ?	0,00
Heures de décharge syndicale ?	0,00
Heures de suppléance ?	0,00
Heures suppléées ?	0,00
Autres Heures ?	0,00
Heures stagiaire CFP ?	0,00

Heures payées par l'Etat :	24,00
Heures devant élèves ?	24,00
Heures de décharge de direction ?	0,00
Heures de décharge syndicale ?	0,00
Heures de suppléance ?	0,00
Heures suppléées ?	0,00
Autres Heures ?	0,00
Heures stagiaire CFP ?	0,00

➤ Décharge de direction (exemple : demi-décharge)

Directeur

Heures payées par l'Etat :	27,00
Heures devant élèves ?	13,50
Heures de décharge de direction ?	13,50
Heures de décharge syndicale ?	0,00
Heures de suppléance ?	0,00
Heures suppléées ?	0,00
Autres Heures ?	0,00
Heures stagiaire CFP ?	0,00

Suppléant

Heures payées par l'Etat :	13,50
Heures devant élèves ?	13,50
Heures de décharge de direction ?	0,00
Heures de décharge syndicale ?	0,00
Heures de suppléance ?	0,00
Heures suppléées ?	0,00
Autres Heures ?	0,00
Heures stagiaire CFP ?	0,00

➤ Congé (congé de maternité, congé parental, ...)

Enseignant en congé

Heures payées par l'Etat :	27,00
Heures devant élèves ?	0,00
Heures de décharge de direction ?	0,00
Heures de décharge syndicale ?	0,00
Heures de suppléance ?	0,00
Heures suppléées ?	27,00
Autres Heures ?	0,00
Heures stagiaire CFP ?	0,00

Suppléant sur le congé

Heures payées par l'Etat :	27,00
Heures devant élèves ?	0,00
Heures de décharge de direction ?	0,00
Heures de décharge syndicale ?	0,00
Heures de suppléance ?	27,00
Heures suppléées ?	0,00
Autres Heures ?	0,00
Heures stagiaire CFP ?	0,00

➤ Mi-temps de droit

Enseignant

Heures payées par l'Etat :	27,00
Heures devant élèves ?	13,50
Heures de décharge de direction ?	0,00
Heures de décharge syndicale ?	0,00
Heures de suppléance ?	0,00
Heures suppléées ?	13,50
Autres Heures ?	0,00
Heures stagiaire CFP ?	0,00

Suppléant

Heures payées par l'Etat :	13,50
Heures devant élèves ?	0,00
Heures de décharge de direction ?	0,00
Heures de décharge syndicale ?	0,00
Heures de suppléance ?	13,50
Heures suppléées ?	0,00
Autres Heures ?	0,00
Heures stagiaire CFP ?	0,00